

FICHE TECHNIQUE

Réveillon à Rouen – Réf : 20-RW27

Date : du samedi 28 décembre 2019 au mercredi 1er janvier 2020

Niveau physique : Facile

Nombre de personnes : 8 (y compris l'organisatrice)

Début de validation des inscriptions : mardi 3 décembre 2019

Samedi 28 décembre

Rendez-vous dans la gare de **Rouen à 10h02**, devant les guichets.

Le voyage jusqu'à Rouen est à la charge et à l'initiative de chacun.

A titre indicatif : Paris – St Lazare 8h40, arrivée à Rouen 10h02

Installation à l'Hôtel de la Cathédrale, 12 rue Saint-Romain, 02 35 71 57 95, par chambres de deux avec lits séparés. Petit-déjeuner buffet compris chaque matin.

Nous alternerons journées de visite de la ville de Rouen et journées de randonnée.

Rouen : le charme discret de ses vieux quartiers et de ses nombreuses maisons à pans de bois, ses églises et sa magnifique cathédrale, le palais de justice, le très riche musée des Beaux Arts, l'Historial Jeanne d'Arc, le musée départemental des Antiquités... Sans oublier, bien sûr, le réveillon du 31 décembre !

Randonnées : en étoile autour de Rouen (approche en taxi), dans les boucles de la Seine normande et visite des abbayes de Jumièges, Saint-Wandrille ou St Martin de Boscherville.

Deux journées de randonnée sont au programme, chacune d'environ 15 - 20 km, allure 3,5 km/h, avec un sac léger.

Mercredi 1er janvier

Le voyage de retour à partir de ROUEN est à la charge et à l'initiative de chacun.

A titre indicatif : Rouen 10h56, arrivée à Paris – St Lazare 12h23 (ou n'importe quel autre horaire que vous préféreriez).

Equipement

Une tenue de ville avec bonnes chaussures.

Une tenue « un peu élégante » pour le réveillon.

Une tenue de randonnée.

Un petit sac à dos de la journée pour les randonnées.

Bonnet, gants, sous-vêtements chauds.

Chaussures de randonnée.

Sur-sac, cape de pluie, parapluie.
Gourde ou bouteille thermos.
Petite pharmacie personnelle.
Bouchons d'oreilles éventuellement (contre les ronflements...des autres)
Frontale ou lampe de poche.

Dépense totale à prévoir : 280 € par personne.

Cette somme comprend : L'hébergement à l'hôtel, les petits-déjeuners, le prix des taxis, les frais du CAF île de France, une participation au transport de l'organisatrice.

Cette somme ne comprend pas : Le voyage aller/retour jusqu'à Rouen, les visites, les pique-niques de midi, les repas du soir, le repas du réveillon (prix non encore connu à ce jour).

La demande d'inscription n'est prise en compte qu'après le versement de **280 €** en ligne ou auprès du secrétariat du CAF Ile de France (paiement possible dès la parution de la fiche technique). Il existe une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription et demander au secrétariat pour plus d'informations.

Lire aussi [les règles définies par le club au sujet du remboursement en cas d'annulation de sortie.](#)